

PICARDIE Les éoliennes ont du plomb dans l'aile

Trop moche, pas réellement écolo, propice à de petites corruptions rurales. Un mauvais vent souffle sur l'éolien. Dans l'Oise, le dernier projet qui menaçait de défigurer le plateau picard vient d'être retoqué.

Le préfet de l'Oise vient de refuser son permis de construire à la société Anemos Plaine d'Estrées qui ambitionnait la construction de neuf éoliennes à Bailleul-le-Soc, Épineuse et Fouilleuse sur le plateau picard.

Peut-être plus qu'un simple vent contraire pour l'éolien... Une tempête alors ? « *On assiste à une vraie prise de conscience* », se félicite Marc Lefranc, qui faisait partie de la délégation reçue par Jean-Louis Borloo, le 4 octobre, après la grande manif contre l'éolien industriel à Paris.

« Il n'en restera qu'une dizaine »

C'est un fait que le préfet de l'Oise vient de doucher plusieurs projets qui risquaient de porter durablement atteinte à l'environnement. Il a en particulier sabré une demande de la Communauté de communes de la Picardie verte qui rêvait d'implanter 70 éoliennes au nord-ouest du département !

« *Il n'en restera qu'une dizaine* », se réjouit Marc Lefranc, vice-président de Oise dans le Vent, une association spécialement constituée pour faire obstacle au dossier Anemos à Bailleul.

Auparavant encore, début juillet, le tribunal administratif avait mis un coup d'arrêt à un chantier en cours de douze éoliennes à Crèvecœur-le-Grand, Francastel et Viefvillers.

Enertrag-France veut faire appel

« *Le chantier n'a pas repris, nous n'avons aucune nouvelle* », constate Jean-Pierre Geneste, maire de Viefvillers. Le demandeur du permis de construire, Enertrag-France, avait annoncé son intention de faire appel. Anemos pourrait faire de même.

Le refus que le préfet vient de lui opposer est en tout cas emblématique des enjeux. Anemos, derrière laquelle se cache le géant allemand Renergiepartner, spécialisé dans la construction de centrales électriques, n'a « *pas répondu à ses obligations* » relève le préfet. Un peu fort quand on prétendait vouloir élever dans la plaine des ouvrages d'une amplitude de 120 mètres avec les ailes.

« J'espère que ce refus est définitif »

La présence de trois fermes classées du XVIIIe aura eu raison des grands oiseaux blancs. Et les habitants d'Épineuse peuvent respirer. Ils auraient été les plus touchés avec des éoliennes à 500 mètres de leurs jardins.

« *J'espère que ce refus est définitif* », souffle Yvon Dhanis, le maire de Bailleul. « *Chaque éolienne nous aurait rapporté 9 000 € par an, mais je préfère vivre sans.* »

« Ils touchent 5 000 à 6 000 € par an par éolienne »

Pour Marc Lefranc, il ne fait aucun doute que les incitations financières sont à l'origine d'un système qui génère de la corruption. « *La plupart des élus locaux oublient de dire qu'ils sont souvent propriétaires des terrains qui accueillent les parcs éoliens. Pour cela, ils touchent 5 000 à 6 000 € par an par éolienne... Si on avait laissé faire tous les projets, un quart du département serait à moins de 5 kilomètres d'une installation !* »

« Les arguments contre sont aussi d'ordre écologique », poursuit Marc Lefranc. « Car pour compenser les intermittences du vent, il faudra construire de nouvelles centrales comme celle en projet à Verberie. L'éolien est une imposture... »